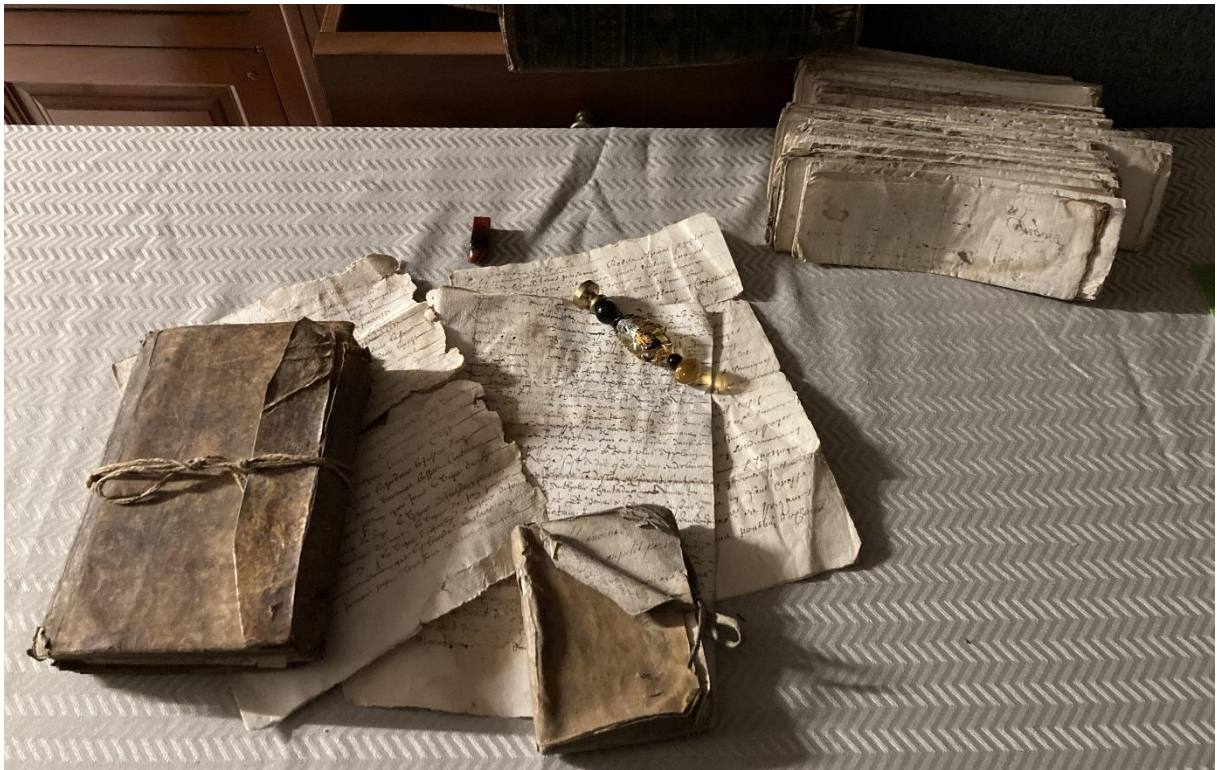


Actes notariés

Aubière

Donations de 1601 à 1610



Donations de 1601 à 1610

Vous trouverez ci-dessous l'ensemble des *donations* qui ont été passées par des Aubiérais ou autres par devant maître Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, durant les années 1601 à 1610. Les textes ne sont pas toujours présentés dans leur transcription intégrale, mais l'essentiel des faits, des données et des personnes présentes et/ou concernées par ces actes est soumis à votre connaissance.

1603-02-21_Donation de Jacmet Dumolin pour Hugues Dumolin ¹

Donation du 21 février 1603. Par devant le notaire royal au lieu d'Aubière soussigné, et en présence des témoins ci-après nommés, a été présent en sa personne ledit M^e Jacmet Dumolin, greffier d'Aubière, donateur, lequel de son bon gré et volonté a ratifié la donation ci-dessous par lui faite au profit dudit M^e Hugues Dumolin son fils, et de ladite Halips Feullade sa femme... Il a donné par ces présentes, par la même forme de donation, audit Hugues Dumolin et Feullade sa femme, cent cinquante écus ² donnés à ladite Feullade, à la somme de quatre cent cinquante livres tournois suivant l'édit sans aucune chose à retenir par ledit donateur, sauf le cheptel et l'usufruit d'une cuve de deux charges, deux futs de charge, deux poinçons ³, six plats, six assiettes, quatre écuelles, une quarte, une pinte et une chopine d'étain, ensemble un lit de plumes garni de sa coette, coussin, ..., châlit avec tous les rideaux, et quatre linceuls ⁴, quatre nappes et douze serviettes, et de tout le surplus a voulu ledit donateur que son fils puisse faire et disposer dès maintenant à son plaisir et volonté... Témoins : M^{re} François Noellet, prêtre dudit lieu, et M^e Jehan Reynaud, praticien de Clermont, qui ont signé avec lesdits Dumolin, donateur et donataire, et ladite Feullade n'a su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 18 – A.D. 63).

¹ - *Jacmet Dumolin : Je ne connais pas l'identité de la mère de ses deux enfants connus, dont Hugues, praticien et Procureur à la juridiction consulaire de Clermont ; il épousera Haelips, la fille de Pierre Feulhade et de Jehanne Legay. Justement, Jacmet ou Jacques Dumolin s'est marié, après son veuvage dans ses vieux jours, à une de mes ancêtres, Jehanne Legay, veuve de Pierre Feulhade, qui tenaient une hostellerie à Aubière (contrat de mariage du 24 février 1601). Jacmet Dumolin, fils de Pierre et de Catherine Perol, était notaire ordinaire et greffier de la seigneurie d'Aubière.*

² - *Un écu vaut trois livres tournois.*

³ - *Poinçon ou poinçon : Mesure de capacité pour les liquides. Pour le vin, un tonneau d'environ 200 litres qui représente en général la moitié de la queue de 402 litres, les deux tiers ou les trois quarts du muid. A Clermont, le poinçon faisait environ 223 litres.*

⁴ - *Linceul : drap.*

1605-08-27_Donation de Haelips Fontfreide pour Victor Tailhandier ⁵

Donation du 27 août 1605. « Pardevant le notaire royal au lieu d'Aubière soussigné, a été présente en sa personne, honneste femme Haelips Fontfreide, veuve de sire Blaize Tailhendier, vivant marchand de Clermont, considérant les bons et agréables services, amour, obéissance, que Victor Tailhendier son fils et dudit défunt, lui a faits et portés, fait et porte journellement, et qu'elle espère qu'il lui fera et portera à l'avenir, par ces présentes, car ainsi lui plaît, veut pour ses considérations, donne par donation faite par entre vifs, pure, perpétuelle et irrévocable, audit Victor Tailhendier son fils et aux siens après, en préciput et avantages de ses autres enfants et héritiers, un pré de quatre œuvres avec ses arbres et appartenances quelconques, situé dans la justice de Montferrand et au terroir du Grenollier sine de la Font dau Bac ⁶, juxte le pré d'honorable homme M^e Jehan Tailhendier, Receveur des consignations à Clermont, d'une part, le grand chemin commun d'autre, le pré de Chatard Vedel par sa femme, d'autre à bize, et le pré de ... [en blanc], le pré dudit chanoine et doyen de l'église Notre-Dame du Port dudit Clermont d'autre partie ; plus un cuvage, colombier, chambre et étable au-dessous, joignant le tout ensemble, aussi avec leurs aises et appartenances, situés dans le lieu d'Aubière, au quartier du Rodyer sine dessous le Four ⁷, juxte le mur dudit Aubière d'une part, le cuvage et grange de Jehan Chastanier par sa femme d'autre, la rue commune d'autre, et la maison de ... [en blanc], avec le passage à bout d'autre parties, avec tous les tonneaux et autres meubles ustensiles qui sont et se trouveront dans ledit cuvage, pour du tout en disposer à son plaisir et volonté. Lesdits héritages aux cens et charges accoutumés et quitte d'arrérages jusques huy ⁸, retenu par la donatrice l'usufruit jouissant et exploitant desdits biens pour le cours de sa vie, et après son décès, au profit dudit donataire, son fils, et des siens après... Fait à Aubière dans la maison du notaire soussigné en présence de vénérable personne messire Anthoine Constantin, curé de Pérignat près Sarliève, qui a signé, et Anthoine Pomyer, demeurant audit lieu, qui n'a su signer. » La donatrice et ledit Victor Tailhandier ont signé (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 20 – A.D. 63).

⁵ - *Haelips Fontfreyde : c'est mon sosa n°17713, épouse depuis 1557 de Blaize Tailhandier, sosa n°17712, fils de François, laboureur à Aubière, et d'Anna Hélias. Blaize sera marchand à Clermont. Je descends de deux de leurs fils, mais pas de Victor, qui fut marchand drapier et bourgeois de Clermont.*

⁶ - *Grenollier, Font dau Bac : Grenouiller et Fontaine du Bac, terroirs de Montferrand.*

⁷ - *Quartier du Rodyer sine dessous le Four : quartier du Roudet (ou Roudeix) près (du quartier) dessous le Four (banal).*

⁸ - *Huy : aujourd'hui.*

Dormant
ZOR Sir Victor Tailhandier
et Madame Tailhandier sa Me
22000 1605.
Gub

Le donateur au bas, le notaire au milieu, le curé de Pérignat au haut
Fontfreide
GAubeny
AConstantin
Tailhandier

Page titre et dernière page de la donation Fontfreide du 27 août 1605

Ont signé : la donatrice « Fontfreyde » ; le notaire « GAubeny » ;
le curé de Pérignat « AConstantin » et le donataire « Tailhandier ».

1608-04-23_Donation d'Anthonia Champaignat pour Saturnin Cournol

Donation du 23 avril 1608. Anthonia Champaignat, demeurant de présent en ce lieu d'Aubière, considérant la vieillesse ou caducité de sa personne, et que dorénavant, elle n'a plus les moyens de travailler comme elle a fait par le passé pour gagner sa vie, désirant de pourvoir à sa nécessité qu'elle pourrait avoir à l'avenir, et la confiance en la personne de Sébastien Cournol, son neveu, pour les bons et agréables services qu'il lui a faits auparavant et qu'elle espère qu'il lui fera à l'avenir, pour ces considérations, de son plein vouloir, elle donne par ces présentes par donation faite entre vifs tous et chacun de ses biens, tant meubles qu'immeubles, dettes, droits et actions quelconques, en quelque part qu'ils soient, audit Saturnin Cournol son neveu ci-présent, pour en disposer à son plaisir et volonté... Le tout à la charge que ledit Cournol a promis et s'est chargé de bien nourrir et entretenir ladite Champaignat sa tante, de vie, nourriture et habillement tant et aussi longuement qu'elle vivra au monde, la tenir habillée, chaussée et vêtue en tous temps ; et en temps de maladie, la fera soigner de toutes ses nécessités et choses qui lui servira de bons soins. Etant décédée, la fera inhumer honnêtement selon son état, et fournira aux frais qui seront de besoin pour ses obsèques ; et au cas où ledit Cournol vienne à décéder avant ladite Champaignat, elle prendra et recevra sur ses biens la somme de cinquante livres tournois que ledit Cournol a reçue d'elle, ou quoi que soit de Blaize Constantin son neveu, héritier de feu messire Anthoine Constantin ⁹, son frère, laquelle ledit défunt lui avait remise et léguée par son testament et disposition de dernière volonté... Témoins : Blaize Constantin de Tauves soussigné, et Anthoine Dégironde ¹⁰ dudit Aubière, qui n'a su signer (M^e Guillaume Aubeny, notaire royal à Aubière, 5 E 44 23 – A.D. 63).

⁹ - Anthoine Constantin : originaire de Tauves, il a été prêtre communaliste de la paroisse d'Aubière, en l'église Saint-Martin, puis, à partir de 1598, curé de la paroisse de Pérignat-lès-Sarliève jusqu'à son décès en 1607.

¹⁰ - Anthoine Dégironde : il est fils de Guillaume et de Jehanne Mogue ; né vers 1540. Il a épousé en 1565 Jehanne Mallet. Ce laboureur et son épouse sont mes sosas 4994 et 4995. Je descends de trois de leurs filles.

